

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

Prestation de conseils en matière de relations gouvernementales et d'affaires publiques pour l'Association des musées canadiens (AMC)

Date d'émission : 13 juillet 2023

Personne de contact : Dnyanesh Kamat, gestionnaire principal de la politique et de la recherche

Adresse électronique : advocacy@museums.ca

Veillez consulter la rubrique « Calendrier de la DP » pour obtenir des informations détaillées sur les délais et les critères de soumission.

1. Introduction et contexte

L'Association des musées canadiens (AMC), l'organisation nationale pour la promotion du secteur muséal canadien, sollicite des propositions de firmes spécialisées dans les relations gouvernementales et les affaires publiques, ou des consultants indépendants. L'AMC s'engage à renforcer ses efforts de défense des intérêts pour mieux remplir sa mission et ses objectifs stratégiques.

La Journée sur la Colline 2024 (proposée pour mai 2024), événement clé de défense des intérêts exigeant une planification soignée, des renseignements stratégiques et une mobilisation efficace des intervenants, est la pierre angulaire de ces efforts. L'AMC s'engage non seulement à accroître la compétence de ses délégués et membres en matière de défense des intérêts, mais également à favoriser un environnement collaboratif où ses membres peuvent contribuer à établir un programme de défense des intérêts.

L'AMC recherche un partenaire qui puisse s'orienter dans les dédales des relations gouvernementales et des affaires publiques, contribuant de façon significative à la réussite de ses initiatives de défense des intérêts. La firme ou le consultant choisi travaillera en étroite collaboration avec le gestionnaire principal – Défense des intérêts, qui fournira orientation stratégique et supervision pour le projet. Ce partenariat jouera un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une solide stratégie de défense des intérêts pour l'AMC.

2. Étendue du travail

La firme ou le consultant sélectionné doit :

- Définir la demande de politique pour la Journée sur la Colline 2024, veillant à ce qu'elle soit chiffrée, opportune et percutante. Seront inclus un balayage du secteur, des considérations historiques, des sondages auprès des membres, ainsi qu'un chiffrage détaillé de la demande de politique.
- Fournir des renseignements stratégiques et des conseils sur le gouvernement et les politiques pour informer le travail de défense des intérêts de l'AMC.
- Offrir aux délégués et à des membres sélectionnés une formation en matière de défense des intérêts, afin d'améliorer leurs aptitudes et leur efficacité dans la défense des intérêts. Le consultant ou l'organisme sélectionné devra présenter un plan de formation détaillé dans le cadre de la proposition.
- Passer en revue les points à aborder et les ressources élaborées à l'interne par l'AMC.
- Aider l'AMC à organiser une Journée sur la Colline 2024 percutante et couronnée de succès, dont une formation, l'élaboration de matériel et la mobilisation d'intervenants.
- Travailler en étroite collaboration avec le gestionnaire principal – Défense des intérêts, qui sera chargé de l'orientation stratégique et de la supervision pour les produits livrables.

3. Exigences pour la proposition

Les firmes et les consultants intéressés doivent fournir :

- Une description détaillée de l'approche et de la méthodologie pour répondre aux objectifs définis dans la section sur l'étendue du travail.
- Des recommandations de clients passés.
- Une proposition d'échéancier pour le projet, y compris des jalons et des produits livrables clés.
- Une proposition de budget détaillé, dont une ventilation des coûts.

L'AMC cherche à embaucher une firme ou un consultant sur la base d'honoraires mensuels pour une période d'un an. La firme ou le consultant sélectionné doit intégrer ce facteur dans sa proposition d'approche et de budget.

4. Calendrier de la DP

Jalon	Date
Émission de la DP	13 juillet 2023
Date limite pour les questions et les éclaircissements	20 juillet 2023
Affichage des réponses aux questions	24 juillet 2023
Date limite pour la présentation des propositions	10 août 2023
Période d'évaluation des propositions	Du 11 août 2023 au 25 août 2023
Notification des candidats présélectionnés	28 août 2023
Entrevues avec les candidats présélectionnés	Du 29 août 2023 au 31 août 2023
Sélection définitive et notification	4 septembre 2023
Date de début du contrat	11 septembre 2023

5. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées sur la base des considérations techniques et commerciales suivantes :

Critères	Catégorie	Poids (%)	Note maximale
Compréhension du projet	Technique	20 %	20
Expérience	Technique	20 %	20
Approche et méthodologie proposées	Technique	30 %	30

Échéancier	Commercial	15 %	15
Budget	Commercial	15 %	15
Total		100 %	100

6. Lignes directrices concernant la soumission

Les propositions doivent être soumises électroniquement en format PDF. Le document doit être à interligne simple, avec une taille de police minimale de 11 points, et les marges doivent être d'au moins 1 pouce de chaque côté. La proposition ne doit pas dépasser une longueur de 20 pages, sans compter les annexes.

La proposition doit être présentée dans l'ordre suivant :

1. Sommaire exécutif
2. Compréhension du projet
3. Approche et méthodologie proposées
4. Références/exemple de travail antérieur
5. Calendrier
6. Budget
7. Annexes (le cas échéant)

Veillez vous assurer que toutes les sections de la proposition sont clairement identifiées. Les annexes ne doivent inclure que des renseignements qui ont un lien avec la partie principale de la proposition, comme des CV détaillés de membres du personnel clés, des lettres de soutien ou des preuves supplémentaires de résultats antérieurs.

Les propositions doivent être envoyées par courriel à advocacy@museums.ca, au plus tard à 17 h (HNE), le 10 août 2023. Veuillez écrire dans la ligne d'objet de votre courriel :

« Proposition de prestations de conseils en matière de relations gouvernementales et d'affaires publiques –[Nom de votre entreprise]. »

Veillez prendre note que les propositions soumises en retard pourraient ne pas être prises en compte. Il incombe au demandeur de veiller à ce que sa proposition parvienne à l'AMC avant la date limite.

7. Déclaration d'égalité d'accès

L'AMC s'engage à assurer un processus d'appel d'offres inclusif, équitable et accessible. Conformément aux principes de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, l'AMC encourage les experts-conseils et les firmes de toutes tailles à présenter des propositions, y compris des firmes appartenant à des personnes de divers groupes, notamment les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles. L'AMC est convaincue que favoriser une telle diversité permet d'avoir une perspective globale qui enrichira nos efforts de défense des intérêts, et desservira mieux un secteur muséal diversifié dans l'ensemble du Canada. Il nous tarde de nous associer à un consultant ou une firme qui partage notre engagement à l'égard de l'égalité et de l'inclusivité.

L'AMC a hâte de recevoir vos propositions et vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses efforts en matière de défense des intérêts.